

## Imprimerie

Réduire la production de déchets constitue un enjeu environnemental important auquel toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut contribuer. Au-delà du geste environnemental, prévenir la production de déchets c'est :

- une réduction des charges grâce à une baisse des coûts d'élimination de déchets et à la diminution des achats de matières, d'emballages ou de consommables,
- un gain de temps sur les déchets qui ne sont plus à gérer,
- une amélioration des conditions de travail par la réduction de la toxicité des substances utilisées et une baisse de la manutention.



CETTE FICHE RASSEMBLE QUELQUES CONSEILS IMPORTANTS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE !

## 1 COMMENT PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE MON IMPRIMERIE ?

- J'étudie la mise en place d'un système automatisé de gestion des couleurs en ligne me permettant de minimiser la charge d'encre et de réduire la gâche papier
- J'engage une réflexion sur la mise en place d'une installation de distribution automatique d'encre à partir de fûts de grande capacité permettant de supprimer les déchets et les pertes d'encre liés à l'utilisation de pots
- J'opte pour l'utilisation de plaques de développement thermique pour supprimer l'utilisation de produits révélateurs et fixateurs
- Je privilégie les presses équipées d'un système automatique de nettoyage des blanchets afin de limiter l'utilisation de solvants.

### FONCTIONNEMENT :

- Je privilégie la location de chiffons nettoyables et réutilisables à l'achat de chiffons jetables
- J'utilise une fontaine de nettoyage dite « lessivielle » fonctionnant à partir d'une solution dégraissante floculante non dangereuse qui permet l'utilisation du produit de nettoyage en circuit fermé et évite le rejet d'agents solvantés
- Je fais collecter mes chutes de papier afin que celles-ci soient valorisées en pâte à papier
- Je stocke les produits et déchets dangereux sur des bacs de rétention pour éviter d'avoir recours à des absorbants en cas de fuite. En cas de stockage extérieur, j'aménage un abri pour éviter que l'eau de pluie ne vienne s'infiltrer dans mes déchets
- J'utilise du papier certifié FSC ou PEFC garantissant une gestion durable des forêts d'où provient la pâte à papier
- J'effectue un suivi de ma production de déchets comme requis dans le cahier des charges « Imprim'Vert ».

## Témoignage

Nous avons mis en place avec l'un de nos fournisseurs la reprise des bidons d'alcool isopropylique : ils sont désormais lavés et réutilisés. Le passage aux boîtes d'encre de 5 kg plutôt que 2,5 kg et l'utilisation de chiffons réutilisables a permis de réduire de presque 50 % la quantité de déchets. La sensibilisation du personnel a conduit à une réduction de 10% de la gâche papier nécessaire au calage. Le remplacement au fur et à mesure des lampes par des LED dans les bureaux est à l'étude pour l'atelier.

M. Hervé DUCHÉ,  
responsable production  
de l'imprimerie « Axiom Graphic »  
à Corneilles-en-Vexin (Val d'Oise)

## 2 COMMENT AGIR VIS-A-VIS DE MES FOURNISSEURS ?



- Je privilégie les contenants volumineux aux petits conditionnements (boîtes d'encre de 5 kg plutôt que de 2,5kg, bidons de 5L à la place d'1L) et aux produits suremballés
- Je parle régulièrement de ma démarche de prévention auprès de mes fournisseurs, en leur demandant ce qu'ils peuvent faire pour m'aider à réduire ma production de déchets (reprise des palettes, fûts ou bidons vides). Je peux aussi convenir avec eux de réduire la fréquence d'édition de factures papier.

## 3 COMMENT AGIR VIS-À-VIS DE MA CLIENTÈLE ?



- Grâce au « web-to-print », je favorise l'échange dématérialisé de documents avec mes clients et leur permet d'imprimer ceux-ci en plusieurs fois, ce qui garantit la production de la juste quantité
- Pour expédier les livraisons de mes clients, je réutilise les cartons qui m'ont été livrés pour l'approvisionnement en papier. De la même façon, je leur propose systématiquement la reprise des palettes
- Je répare, vends ou donne (aux organismes d'insertion, recycleries, etc. ) les machines et outils, le matériel informatique et le mobilier obsolète ou endommagé
- Je mets en place des points de collecte au comptoir d'accueil (ampoules, piles, etc. )
- Dans ma zone d'attente clientèle, je propose des tasses et des verres lavables
- Je sensibilise ma clientèle sur ma démarche en faveur de la réduction des déchets.

## 4 COMMENT AGIR DANS MES LOCAUX ?



- Au fur et à mesure de leur extinction, je remplace mes éclairages par des LED dont la durée de vie est plus longue que toutes les autres technologies (en moyenne 6 fois plus que les ampoules à incandescence) et qui me permettront de réaliser des économies d'énergie
- J'effectue régulièrement le contrôle de mon installation d'air comprimé afin d'augmenter sa durée de vie et de réduire mes consommations d'énergie
- Je privilégie l'usage de produits d'entretien labellisés NF Environnement ou Ecolabel Européen.

## Renseignements & contact



www.cma95.fr

Le conseiller environnement de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le service déchets de votre collectivité se tiennent à votre disposition pour plus d'informations sur la prévention et la gestion des déchets générés par votre activité.



01 34 35 80 40  
desmaris@cma95.fr